

JE SUIS MANPO, JE VOTE FO!

Le 7 juin

**Élections des délégués du personnel
et des membres des comités d'établissements**



Régis Verbeke Cariste :

« FO défend tous les salariés : Employés, Cadres ou Assimilés dans tous les secteurs d'activités (BTP, Tertiaire, Industrie, logistique, restauration, nettoyage, aéroportuaire, ...)»



Brigitte Bramille Assistante : «Pour que FO puisse agir au quotidien dans votre intérêt, nous avons besoin d'être majoritaire et cela se mesure lors des élections par vos votes (1^{er} et 2^{ème} Tour)»



Thomas Felipe Électricien :

« Force Ouvrière est pour moi le syndicalisme que je souhaite, libre et revendicatif »



Sylvie Bonnetier assistante :

« L'égalité professionnelle : c'est important pour tous les salariés, il faut être égaux face aux salaires, aux conditions de travail...»

Grâce au combat mené par **Force Ouvrière**, les intérimaires ont retrouvé leurs places au sein des CHS-CT (Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail) de Manpower, comme tout autre salarié !

Un autre combat de gagné !

Le 7 juin

Je suis Manpo, Je vote FO !

FO
la force syndicale

MANPOWER

Mai 2011

Dans les Comités d'Établissements un bilan concret et positif !

Les élus **FO** font vivre les comités d'établissements dans les commissions, et les réunions et ce dans le respect des valeurs : solidarité, partage et dynamisme.

On retrouve ces valeurs à travers :

- Plus de transparence financière ;
- Plus de projets d'actions sociales (voyages, sorties enfants, Noël, ...)
- La dynamisation de votre CE ;
- Une vraie politique de soutien à la formation ...

Le tout malgré une baisse des dotations de 30% pour l'année 2010.



Les revendications de Force Ouvrière...

- L'égalité Professionnelle : *on la construit !*
- L'emploi des Séniors : *on le défend !*
- L'insertion des Travailleurs Handicapés : *on y tient !*
- La formation : *c'est capital !*
- Les accords d'entreprise : *on signe si c'est dans l'intérêt du personnel !*
- Les conditions de travail : *on les améliore !*
- L'égalité de traitement : *on la fait respecter !*



① Pas de rature ou de signe distinctif sur les bulletins de vote SVP !

VOTEZ FO !



② Pour que votre bulletin soit valable, signez votre enveloppe!

① لا تمحوا أو تضعوا علامات على بطاقات الاقتراع
② إذا أردتم أن يكون اقتراعكم الخاص صالحا يجب أن توقعوا المغلف الخاص

Élections des représentants du personnel CE/DP

LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL FO :

Ils prennent en compte vos réclamations individuelles et collectives et les portent devant la Direction afin de faire appliquer le code du travail et les accords d'entreprises (13^{ème} mois, heures sup, contrats, conditions de travail, équipements, visites médicales...).

LES ÉLUS FO DANS LES COMITES D'ÉTABLISSEMENTS :

Le contrepoids indispensable pour défendre vos intérêts lors des informations/consultations et par leurs interventions dans les choix économiques de l'entreprise en ce qui concerne les modifications du travail et des emplois !

Mais aussi en étant force de propositions dans la diversité des Actions Sociales et Culturelles (voyages, chèques vacances, spectacles, soirées, rentrée scolaire, Noël, cinéma, sorties enfants, Week-End...)

